

Les ouvertures dans la maison ancienne

Dans la maison rurale ancienne, les ouvertures se réduisent souvent à une porte accompagnée d'un petit jour secondaire.



Si le linteau est le plus souvent monolithe, les jambages sont systématiquement traités en moellons ou en pierres de taille ancrés dans la maçonnerie du mur.



L'homme a toujours recherché la lumière. Et le choix qu'il a parfois fait de s'en priver ne procéda jamais que de contraintes engendrées par l'environnement naturel ou social.

On s'étonne le plus souvent du faible nombre et de la petitesse des ouvertures des anciennes maisons rurales, mais il faut se replonger dans le contexte d'époque pour en comprendre les raisons. Celles-ci sont multiples.

Tout d'abord, la création d'une baie génère d'autant plus de problèmes techniques que celle-ci est de grande dimension. Car se pose immédiatement le problème de la fragilisation de la structure (notamment dans les maçonneries de terre crue ou de moellons disparates liés à la terre) et de la nécessité de réaliser des encadrements soignés et donc coûteux. Pour la majorité de la population rurale d'autrefois, ces risques et ces investissements n'étaient pas envisageables.



Zone de fragilité dans une maçonnerie, l'encadrement d'ouverture fait toujours l'objet d'un traitement particulier.

Par ailleurs, une baie de grande taille posait le problème de la sécurité, vols et brigandage étant monnaie courante, notamment dans les régions d'habitat dispersé. Il était plus facile d'empêcher l'irruption dans la maison de personnes malintentionnées en ayant de petites ouvertures, y compris pour la porte d'entrée, que des grandes qui auraient facilité leur passage.

Enfin, qui dit ouverture pratiquée dans un mur dit froid ou chaleur pénétrant dans la maison. Les régions connaissant des températures excessives se sont toujours prémunies des effets du climat en donnant aux fenêtres des tailles limitant l'entrée de l'air extérieur. D'autant plus que longtemps (jusqu'à la fin du XVIII^e siècle pour la plupart), les baies des maisons les plus pauvres n'étaient pas munies de carreaux.

Concilier lumière et confort fut un problème général difficile à résoudre. Tant qu'à faire, on préféra sacrifier la première, d'autant plus facilement qu'en milieu rural on passait l'essentiel de son temps à l'extérieur et que la maison servait avant tout au repos nocturne.

Toutes ces raisons expliquent la précarité, ou la rareté, des baies dans les maisons anciennes, certaines se limitant, dans les cas extrêmes, à une unique porte, accompagnée éventuellement d'un petit fenestron. Aussi, dès que les conditions atmosphériques le permettaient, la porte restait ouverte et c'est sur son seuil que l'on vaquait aux occupations domestiques. C'est pour ces raisons également que la porte était très fréquemment constituée de deux panneaux superposés et indépendants, permettant de laisser ouvert le vantail supérieur, pour éclairer la pièce, en laissant l'autre fermé, pour interdire le passage aux animaux de la cour.

LE CALCUL DE L'IMPÔT RÉVOLUTIONNAIRE

En 1798, une loi basa l'impôt dû par les ménages sur le nombre d'ouvertures que possédait leur maison. Ceci amena inévitablement les occupants à éviter de créer de nouvelles baies, voire à en supprimer. Cette loi ne fut abolie qu'en 1925.

Porte «coupée» d'une habitation du bas-Maine. Le vantail bas qui reste fermé interdit le passage aux animaux de la ferme.

